

Dispositif canicule

Pour votre sécurité, faites vous recenser

Chaque année, à l'approche de l'été, la ville d'Orly active un plan local en cas de canicule. Celui-ci comprend des informations auprès du public via le magazine Orly Notre Ville et le site Internet www.mairie-orly.fr, la mise en place d'une cellule de coordination, le recensement des personnes vulnérables ainsi qu'un dispositif de veille le week-end.

Les personnes isolées ou vulnérables sont invitées à se faire recenser :

- **Sur le site**, en remplissant le formulaire en ligne : Complétez le formulaire de recensement en ligne ([/Solidarite-sante/Sante/Plan-Canicule-recensement-des-personnes-isolees-ou-vulnerables](http://www.mairie-orly.fr/Solidarite-sante/Sante/Plan-Canicule-recensement-des-personnes-isolees-ou-vulnerables))
- **Par téléphone**, au 01 48 90 21 33.

En cas de nécessité, les personnes recensées sont susceptibles d'être contactées. Une intervention au domicile d'une personne recensée pourrait également être réalisée.